

Liste d'Aptitude de B en A

Depuis la fusion des statuts la procédure d'établissement des listes d'aptitude est commune pour les deux filières.

Auparavant :

- en filière gestion publique les agents étaient classés en 2 catégories : les proposés classés et les autres candidats.
- en filière fiscale 3 catégories d'agents : les excellents (tableau A) les très bons agents (tableau B) et les agents à revoir (tableau R)

La présentation de cette année reprend la méthodologie de ces tableaux (A, B et R)

Pour FO la voie d'accès au grade d'inspecteur par liste d'aptitude fait partie intégrante de notre statut DGFIP ; et nos élus en CAP veillent au respect de l'équité dans l'examen des dossiers (âge, ancienneté administrative, fonctions, aptitudes, affectation etc...)

Le quota départemental, communiqué seulement le jour de CAPL, s'établit à 3 possibilités de promotion de B en A (soit 1 FGP, 2 FF). Le Président de la CAP propose de constituer une liste de 6 personnes classées.

Voici la liste des agents classés au tableau A :

- N° 1 Catherine JEANDEMANGE, Hypothèque 1 , déjà classée en 2010, Filière Fiscale
- N° 2 Brigitte COSTEROUSSÉ, Pôle GP , déjà classée en 2010, Filière Gestion Publique
- N° 3 Claude CHEVALIER, SIE Valence Nord, Filière Fiscale
- N° 4 Jean-Claude VATAIN, Pairie départementale, déjà classé en 2010, Filière Gestion Publique
- N° 5 Andrée BRUN, Pôle GF, Filière Fiscale
- N° 6 Danielle BENISTAND, SIP Romans, Filière Fiscale

Votes à l'unanimité : administration 3 Pour, FO 1 Pour, CFDT 1 Pour, SNUI 1 Pour

Les travaux de la CAP ont permis de faire évoluer également la liste des candidats classés Très bon (Tableau B).

N'hésitez pas à contacter les élus FO pour plus d'informations.

Vos représentants du personnel FO DGFIP en CAPL n° 1

Gilles Couiller, Laure Marion